

Mandat du groupe spécialisé «Données affaires politiques»

Une demande est déposée par la présente de constituer un nouveau groupe spécialisé eCH sur les données parlementaires. Ce groupe a vocation à œuvrer à l'élaboration d'une norme technique portant sur les données émanant des parlements ainsi que des affaires politiques des gouvernements/administrations à tous les niveaux fédéraux en Suisse. Son travail doit également porter sur l'harmonisation des données en termes de sémantique. Y sont représentés aussi bien des professionnels des administrations publiques que des organisations et entreprises externes qui traitent des données relatives aux affaires politiques.

Contrôle des modifications, examen, approbation

Version	Date	Nom	Remarques (modifié, contrôlé, approuvé)
0.1	16.10.2024	Christian Gutknecht	Premier projet
0.2	17.10.2024	Florin Hasler	Corrections, remarques
0.3	19.11.2024	Christian Gutknecht	Compilation des commentaires
0.4	13.03.2025	Christian Gutknecht	Changement de nom du groupe

Table des matières

1	Situation initiale	3
2	Organisation et planification	6
2.1	Organisation du projet	6
2.1.1	Direction de projet / coordination globale	6
2.1.2	Membres	7
2.1.3	Review Partners.....	7
2.2	Résultats attendus.....	8
2.3	Approche.....	8
	Annexe A – Références & bibliographie.....	9
	Annexe B – Abréviations.....	9
	Annexe C – Glossaire	9

1 Situation initiale

1.1 Suisse

Il ressort d'une enquête réalisée par l'Office fédéral de la statistique «[Besoins et attentes dans l'utilisation et la mise à disposition de données publiques ouvertes en Suisse](#)» (2022) que les données parlementaires comptent parmi les plus demandées parmi toutes celles qui ne sont pas disponibles sous forme d'Open Government Data (OGD) ou qui ne le sont pas encore. En dehors du [Parlement national](#), seuls les cantons [Zurich](#), [Bâle-Ville](#), [Thurgovie](#), [Saint-Gall](#), [Berne](#) (en cours de préparation), ainsi que les villes de [Saint-Gall](#) et de [Zurich](#) publient activement des données parlementaires sous une forme structurée, bien que l'on constate certaines différences. Une [vue d'ensemble](#) soulignant l'hétérogénéité dans l'accessibilité aux données parlementaires suisses a été préparée lors du GovTech Hackathon 2023.

1.2 Mesure partant du postulat «Saisir les opportunités de Civic Tech»

Le [rapport](#) du Conseil fédéral sur le postulat [17.4017](#) de Damian Müller intitulé «Profiter des opportunités offertes par les technologies civiques» fustige la situation actuelle concernant les données parlementaires:

«Il n'existe à l'heure actuelle aucun modèle de données général et neutre sur le plan technologique concernant les affaires, décisions ou événements politiques, ainsi que pour les résultats obtenus à l'issue de processus politiques, tels que législations, ordonnances, communiqués de presse ou documents y afférents, tels que données statistiques ou rapports et études, en résumé: Les «connaissances» dont se prévalent les institutions d'État en matière d'affaires politiques. Qui plus est, ces données ne sont mises à la disposition du public que dans une certaine mesure. Lorsqu'elles le sont, le format retenu ne permet, dans bien des cas, ni analyse ni réutilisation des multiples jeux de données. Un modèle de données de ce type et les données traitées en conséquence représentent une étape indispensable pour espérer un suivi systématique des affaires politiques tout le long du cycle de préparation des politiques – des toutes premières décisions du Conseil fédéral et de la consultation jusqu'à la mise en œuvre, en passant par les débats parlementaires et les éventuelles votations populaires – pour relier les données associées à ces affaires et issues d'autres sources (textes juridiques, décisions de justice, données statistiques, chiffres sur les finances publiques, etc.) et pour évaluer ces données. En ce sens, l'élaboration d'un modèle de données transversal et la fourniture des données actuellement disponibles sur diverses plateformes et dans divers formats de l'administration fédérale et des services du Parlement doivent constituer une priorité.»

À titre de mesure, la Chancellerie fédérale (ChF) a été chargée de mettre au point, en concertation avec l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC), l'Office fédéral de la statistique (OFS) et les Archives fédérales (AFS) ainsi que les services du Parlement, un modèle de données pour les affaires politiques et les documents y afférents et, dans le cadre des travaux en cours visant à renouveler les applications, de préparer les données en conséquence et de les mettre à la disposition du public.

La Chancellerie fédérale s'est récemment lancée [paf.link](#) dans l'élaboration d'un «Public Affairs Schema».

1.3 Projet Open Parl Data

Nonobstant le rapport du Conseil fédéral, Opendata.ch a organisé en 2023 la tenue de plusieurs rencontres avec les Stakeholders de la «Communauté des données parlementaires», à l'initiative de la Fondation Mercator Suisse. Le but était de relever les besoins et les possibilités d'une approche commune en vue de créer une norme portant sur les données parlementaires. Plusieurs initiatives Civic Tech avaient auparavant fait état de difficultés dans l'accès aux données politiques, au niveau cantonal en particulier. La Fondation Mercator a fait part de son intérêt pour une solution ouverte. Elle s'est déclarée prête à soutenir financièrement une approche communautaire destinée à créer une telle infrastructure accessible à tous.

Il ressort clairement des retours des réunions que l'intégralité des Stakeholders impliqués juge nécessaire le renforcement de l'accessibilité et la normalisation des données parlementaires. De ces conversations est née l'idée du projet «Open Parl Data» qui, au terme d'une longue phase préparatoire, a obtenu à l'automne 2024 l'aval de la Fondation Mercator avec, à la clef, un soutien financier pour une période d'un an.

Le projet Open Parl Data vise à mettre en place, d'ici l'automne 2025, une infrastructure technique permettant l'importation quotidienne des données parlementaires de la Confédération, de tous les cantons et des grandes villes. Ces données seront rendues accessibles au public via une API et une interface utilisateur minimale reposant sur cette même API. Pour ce faire, les scripts d'importation de POLITmonitor déjà disponibles et fournis pour le projet vont être retravaillés et [publiés](#) en Open Source.

Le projet poursuit un autre objectif central: amorcer la mise à disposition de données par les parlements. Le statu quo actuel, caractérisé par des OGD en faible quantité et du scraping à n'en plus finir, se traduit par une charge opérationnelle importante à long terme et une qualité des données qui, à certains niveaux, laisse grandement à désirer. Le projet entend favoriser à long terme un état des données plus fiable et plus cohérent à la «source».

1.4 À l'étranger

Au niveau international, l'Open Data et une éventuelle normalisation des données parlementaires sont également un enjeu auquel s'attaque [l'Union interparlementaire \(IPU\)](#), un regroupement de nombreux parlements nationaux dont le siège se trouve à Genève. Une enquête de [2021](#) et [2022](#) révèle que la majorité des parlements publient leurs données en tant qu'Open Data, bien que les formes puissent diverger. En 2019, un Proof of Concept de «[Open Data Hub](#)», dans le cadre duquel le contenu de plusieurs parlements peut être parcouru en anglais, a été conçu sous l'égide du Brésil.

On trouve en Allemagne et aux États-Unis des approches consistant à agréger les données aux niveaux inférieurs aux parlements nationaux:

Aux **États-Unis**, il existe depuis 2009 un projet appelé [openstates.org](#) qui est à l'origine de la création de scrapers pour les 50 États. Depuis 2021, c'est la société Plural qui [dirige](#) le projet. Plural s'emploie depuis lors à gérer les Scrapers et la [REST-API](#) «ouverte» et à exploiter les données dans le cadre d'un POLITmonitoring Tool [Plural Policy](#) dédié avec un modèle Freemium ([exemple](#)).

En **Allemagne**, la spécification [OParl](#) a été produite sous la houlette de l'Open Knowledge Foundation (OKF) Allemagne, avec le concours de la communauté et des fabricants de systèmes d'information du Bundesrat. La norme publiée en 2016 spécifie comment les parlements des Länder, villes et communes peuvent, via une interface REST, mettre à disposition leurs données parlementaires en tant qu'Open Data. Malgré le soutien des fabricants de systèmes et de certains parlements, force est de constater que le développement et l'activité à cet égard n'ont guère avancé depuis la parution de la version 1.1 de la spécification en 2018. Comme en attestent les articles «[OpenData: bisschen Prototyp, und das war's dann?](#)» (OpenData: un petit prototype et puis s'en vont?) (2020) et «[Wie ein Datenstandard die digitale Verwaltung öffnen kann](#)» (comment une norme concernant les données peut ouvrir l'administration numérique) (2022), la dynamique de la phase inaugurale de la norme, marquée par un effort important de la part de la société civile, peine à se faire sentir dans les opérations courantes de l'administration.

1.5 Opportunités

L'élaboration d'une norme dans le domaine des données parlementaires est subordonnée aux prémisses positives suivantes:

- Le caractère fondamentalement public des données doit être constaté et incontestable. Les différents Stakeholders sont ainsi en mesure d'accéder facilement à la même base de données et de travailler ensemble à la normalisation (sans devoir tenir compte d'éventuels intérêts commerciaux contradictoires).
- Le Proof of Concept créé avec Open Parl Data illustre bien la nécessité d'une norme et peut permettre de fournir des données réelles pour le développement de la norme en question (p. ex.: quels sont les rôles des parlementaires, quels sont les types d'affaires actuellement utilisés et selon quelle fréquence, etc).
- L'expérience de POLITmonitor (et plus récemment d'Open Parl Data) montre qu'en principe, un modèle de données pragmatique est, à quelques exceptions locales près, possible à tous les niveaux fédéraux (voir projet [Diagramme ER](#)).
- [EMBAG](#) et [NADB](#) au niveau fédéral en tant que Momentum et Enabler.

1.6 Faiblesses

On ne peut toutefois occulter l'existence de circonstances propres à compliquer la normalisation:

- Divergences dans les priorités/ressources entre les parlements.
- Absence de mandat direct de l'État pour entreprendre une normalisation à tous les niveaux fédéraux.
- Aucune communauté/filière établie à ce jour.

1.7 Objectifs

La priorité doit être donnée à l'élaboration d'une norme technique visant à permettre aux parlements à tous les niveaux fédéraux de publier leurs données déjà publiques sous une forme exhaustive et uniforme sur le plan technique.

Il peut en outre être question de la façon dont peuvent être harmonisées les données parlementaires sur le plan sémantique.

Ce point serait tout particulièrement pertinent dans le cas du **statut des affaires** (p. ex. déposée, répondue, transmise, etc.) ou des **types d'affaires** (p. ex. postulat, motion, question, etc.), pour pouvoir effectuer des recherches uniformes et dans plusieurs langues au moment d'agrèger toutes les données. Concernant la norme technique, l'on pourrait dresser une liste de statuts ou de types d'affaires courantes, auxquels les parlements pourraient associer leurs valeurs locales. La norme technique inclurait alors les valeurs aussi bien d'origine qu'harmonisées. Les listes de codes harmonisées en termes de sémantique sont rendues publiques, sur la plateforme d'interopérabilité I14Y par exemple.

Des identifiants interparlementaires pour les personnes et les organes

- des pouvoirs législatif et exécutif sont déjà activement recherchés)
- [Classification \(indexation\)](#) des affaires parlementaires

1.8 Délimitation du projet

Le champ d'application des affaires politiques doit être compris au sens large et couvre également les consultations ou initiatives populaires que traite le Parlement ou le gouvernement.

On distinguera les thèmes Votations et Élections du groupe spécialisé eCH «[Droits politiques](#)» Les acteurs (spécialistes et fournisseurs) étant totalement différents, le développement de la norme au sein du groupe spécialisé «Droits politiques» ne nous paraît pas judicieux.

Des liens avec le thème des élections, qu'il convient de bien coordonner, sont néanmoins envisageables, notamment en ce qui concerne les registres des partis ou des parlementaires.

2 Organisation et planification

2.1 Organisation du projet

Des spécialistes des services du Parlement, des administrations et des services OGD en particulier, des fournisseurs de systèmes d'information du Conseil ou d'outils d'analyse des données parlementaires y sont représentés. Le cas échéant, le groupe d'experts sera complété de spécialistes idoines.

2.1.1 Direction de projet / coordination globale

(rôles/fonctions voir [3.3 eCH-0218](#))

Nom	Prénom	Organisation
Luggen	Michael	Chancellerie fédérale
Gutknecht	Christian	Glue Software Engineering

2.1.2 Membres

(rôles/fonctions voir [3.4 eCH-0218](#))

Nom	Prénom	Organisation
Hasler	Florin	Opendata.ch
Ligibel	Fabian	Demokratis.ch
Imseng	David	recapp IT AG
Abu-Talib	Laurens	Politaris
Schärer	Jonas	EDK
Aeby	Nicole	Services du Parlement BE
Fabregat	Nadine	CMI AG
Manuel	Cassina	4Teamwork
Heberle	Sven	Sitrox
Saeedi	Orhan	Service spécialisé OGD canton BS
Graf	Simon	Office de la statistique canton de Zurich
Koller	Daniela	Service de coordination OGD canton TG
Davolio	Fabian	Services du Parlement CH
Schmidt	Carsten	Services du Parlement CH
Hitz	Benedikt	Haute école spécialisée bernoise
Kristof	Victor	DemoSquare

2.1.3 Review Partners

(rôles/fonctions voir [3.6 eCH-0218](#))

Nom	Prénom	Organisation
Fivaz	Jan	Politools/Smartvote
Noir	Daniel	Politools/Smartvote
Schneider	Reto	n/a
Kucera	Jaqueline	Services du Parlement CH

2.2 Résultats attendus

Le groupe spécialisé projette de soumettre au Comité d'experts les **normes** suivantes:

Titre	Thème
Format de données pour la publication des données parlementaires en tant qu'OGD	Publication de données parlementaires en tant qu'OGD. Sont concernés <ul style="list-style-type: none"> • Profils de personne • Liens d'intérêts • Membres de commissions, partis, groupes politiques • Affaires avec documents et chronologie des événements/décisions y afférents • Informations concernant les sessions • Ordre du jour / procès-verbaux • Votations Prises de parole

Le groupe spécialisé projette de soumettre au Comité d'experts les **documents auxiliaires** suivants:

Titre	Thème
Listes des partis	Liste/registre des parties

2.3 Approche

Après la constitution du groupe spécialisé, une première rencontre entre les membres sera organisée pour faire connaissance avec leurs intérêts, compétences et expériences antérieures. Dans le cadre de cet échange, le périmètre des résultats attendus sera également validé et défini. Parallèlement, il est nécessaire de créer une compréhension des méthodes de travail fondamentales d'eCH. Le calendrier sera ajusté de manière flexible en fonction des disponibilités des membres.

Annexe A – Références & bibliographie

Notion	Définition de la notion
---------------	--------------------------------

---	---
-----	-----

Annexe B – Abréviations

Notion	Définition de la notion
---------------	--------------------------------

OGD	Open Government Data
RIS	Système d'information du Conseil

Annexe C – Glossaire

Notion	Définition de la notion
---------------	--------------------------------

---	---
-----	-----